

## COMMUNE EXPRESS

## BELLEGARDE

**Forêts** L'assemblée a débloqué 13 000 fr. pour l'achat de 44 000 m<sup>2</sup> de forêt («Gross Steins») et 1400 fr. pour 4700 m<sup>2</sup> de forêt également («Looshalti»). «Il s'agit en majorité de forêts de protection, et il sera plus facile pour la commune de gérer leur entretien en étant propriétaires», explique le syndic.

**Statuts** Statuts du Secours sud fribourgeois et du Réseau santé et social de la Gruyère validés.

**Divers** Stationnements longue durée signalés sur des places de la commune. L'exécutif avisera. Par ailleurs, un projet d'approvisionnement en eau d'une dizaine d'alpages communaux est à l'étude. Un dispositif provisoire permet d'éviter les pénuries.

**Participation** 19 citoyens, lundi.  
Source Jochen Mooser, syndic. SZ

## Elèves catholiques non discriminés, selon la justice

**Cressier** » Le Tribunal cantonal rejette un recours lié au calendrier scolaire de la commune lacoise.

Les élèves catholiques du cercle scolaire de Morat n'ont pas forcément congé les jours de fêtes liés. Est-ce une discrimination? Non, estime le Tribunal cantonal qui a rejeté le recours déposé à ce sujet par la paroisse de Cressier-sur-Morat et un parent. Les recourants dénoncent cette décision dans un récent communiqué. Ils porteront l'affaire devant le Tribunal fédéral. L'imbrroglio remonte à 2016, lorsque le cercle scolaire pri-

maire de Cressier, commune de tradition catholique, a fusionné avec celui de Morat, d'obédience réformée. Depuis, les élèves de l'école primaire de Cressier sont partagés: ceux domiciliés et scolarisés à Cressier doivent suivre le calendrier scolaire de la région de Morat, qui a pour spécificité notamment un jour de congé suivant la Solennité et trois jours fériés spécifiquement catholiques. Ceux de Cressier scolarisés à Morat ont le calendrier de Morat, sans ces fériés. Cela avait déjà interpellé des députés en 2018. Les recourants, quant à eux, en appellent à la logique.

«Il suffit aux parents d'annoncer leur absence, le congé leur sera accordé», assure Marianne Meyer Genilloud, porte-parole de la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC). Ces élèves devront rattraper les cours, mais il n'y a en principe pas d'évaluations planifiées ces jours-là, poursuit-elle. Et de relever que la situation résulte «du choix des autorités communales de Cressier de faire cercle commun avec Morat». Et seuls «sept élèves domiciliés à Cressier mais scolarisés ailleurs dans le cercle scolaire», sont concernés.

«Certes, mais ils manqueront l'école et même des évaluations, ce qui s'est produit à la Fête-Dieu», fustige le parent recourant, appelant à «considérer l'enjeu pour l'ensemble du cycle scolaire au-delà du 3% effectif que représentent, en 2020, 51 élèves domiciliés à Cressier et scolarisés à Morat ou à Courgevax en primaire et secondaire, sur plus de 1700 pour les cercles scolaires de Morat. Et à trouver le plus grand dénominateur commun à toutes confessions.»

Les recourants citent trois cercles scolaires du canton mixtes au niveau confessionnel, qui fonctionnent avec un calen-

drier englobant tous les fériés, regrettant que ces solutions «respectueuses, simples et proportionnées» ne soient pas appliquées dans leur situation.

Les cercles de Wünnwil-Flamatt et Gurmels, à majorité catholique, ont choisi un calendrier général tenant compte de ces jours fériés, confirme la DFAC. Mais pour la région de Morat, les communes ont proposé leur calendrier, priorisant les fêtes culturelles. «Il ne tient pas compte des fériés catholiques, car tous les magasins sont ouverts ou la plupart des parents doivent travailler ces jours-là.»

NICOLE RÜTTIMANN

Implanté dans les CO gruériens, le projet de prévention professionnelle veut aider davantage de jeunes

## Le projet LIFT cherche des patrons

« STÉPHANE SANCHEZ

**Prévention** » Permettre à des élèves du cycle d'orientation d'apprivoiser le monde professionnel, en travaillant déjà en entreprise après l'école. C'est l'objectif du projet LIFT, qui organisait hier un apéritif au CO de Riaz, à la fois pour remercier la septantaine de patrons impliqués à ce jour dans ce programme en Gruyère, et pour inviter d'autres entreprises à rejoindre l'aventure. «C'est que les jeunes sont vraiment séduits. La demande dépasse nos possibilités de placement actuelles», résume Pierre Schmutz, facilitateur LIFT au service des CO de La Tour-de-Trême, de Bulle et de Riaz.

Ce soutien y est respectivement proposé depuis 2013, 2015 et 2019. «L'an passé, LIFT a accompagné une petite trentaine d'élèves de ces trois CO, contre 36 l'année précédente. Nous voudrions offrir cette possibilité à 60 jeunes par an. Pour cela, une bonne centaine d'entreprises partenaires supplémentaires sont nécessaires, si on ne veut pas trop les solliciter», explique le facilitateur.

### Volontaires et tenaces

LIFT s'adresse en priorité aux élèves dont l'insertion s'annonce délicate – ce qui mérite prévention. «Ce peut être lié aux compétences scolaires, au comportement, à la motivation, au fait que les parents n'ont pas de réseau, ou même à la timidité», explique Pierre Schmutz. Dans les CO gruériens, cinq professionnels – des travailleuses sociales en milieu scolaire, une enseignante spécialisée et un médiateur – sont chargés d'identifier ces jeunes, dès la 9H, puis de les accompagner.

«On leur propose de travailler dans une entreprise pendant 3 mois au moins, 2 à 3 heures par semaine – c'est le maximum légal par jour, à leur âge. Tous sont volontaires, car c'est vraiment un engagement en dehors du temps d'école et qui demande de la ténacité!»

«En général, chacun des jeunes découvre plusieurs PME: une en 9H, deux en 10H et une en 11H», poursuit Pierre Schmutz. Leurs tâches doivent



Durant trois mois, jusqu'à 3 heures par semaine, l'élève découvre son potentiel et apprivoise la vie en entreprise, avec ses codes et ses exigences. Céline Michel/photo prêtexce

être adaptées à leur âge, sans danger et assez attrayantes. «Les patrons peuvent donner 5 à 8 francs de l'heure. C'est facultatif, mais courant. Et le patron, en cas de problème, peut à tout moment se tourner vers nous.»

### Préparés et évalués

Dans le cadre du CO, les volontaires réunis en groupe sont coachés avant leur entrée en entreprise: comment s'habiller? Quel bus? Que faire si l'on est malade? Ensuite, durant leur expérience, les élèves font régulièrement le point au CO, en groupe. «C'est vraiment un entraînement, mais un entraînement... au travail.»

De son côté, l'entreprise est chargée d'établir un bilan, qui porte notamment sur l'autonomie du jeune, sa ponctualité,

son esprit d'initiative, sa compréhension des consignes, la qualité de son travail ou son acceptation des critiques. «Le jeune peut ainsi mieux comprendre les attentes, les codes du travail, et s'adapter. Beaucoup d'élèves reviennent aussi en classe en comprenant mieux l'intérêt de ce qu'ils apprennent. Pour la plupart des participants, l'expérience se passe super bien. Ils ont juste besoin d'être pris par la main pour franchir cette première marche», résume Pierre Schmutz. Les élèves apprennent d'ailleurs à valoriser ces acquis, y compris dans leur CV et leur lettre de motivation.

Le bilan est encourageant: «entre 50 et 60%» des élèves impliqués ont trouvé une place de formation professionnelle (CFC ou AFP) dès la fin de leur

scolarité obligatoire, dans une entreprise qu'ils ont fréquentée ou ailleurs. Ce taux intègre les autres CO fribourgeois où l'association LIFT est active, soit Sarine Ouest, Domdidier, Estavayer-le-Lac, Péroldes, Belvaud, Jollmont et Cugy. En Suisse, 345 écoles et 4000 entreprises adhèrent au programme, pour un taux de réussite similaire: 59,9% en 2021. «En tenant compte des jeunes qui font une année supplémentaire, un semestre de motivation ou un séjour linguistique, rares sont ceux qui ne trouvent pas de solution.»

### Effet promotionnel

«Parmi les entreprises déjà convaincues en Gruyère, on trouve une grande société de construction, un fast-food, des

fleuristes, des instituts de beauté, des administrations, des crèches, des carrosseries, etc. On ratisse large, car il n'y a pas besoin d'un formateur dans l'entreprise. L'intérêt pour les entreprises formatrices est évident. Pour les autres, c'est aussi le signe d'un engagement social qui a un impact. Car les jeunes parlent entre eux: LIFT, dans le canton de Vaud, a permis aux bouchers-charcutiers de promouvoir indirectement leur branche et de recruter davantage d'apprentis.» Simon Spring, patron du Pâtisseries de La Roche, appuie: «C'est très important de donner une chance à ces jeunes qui ont des difficultés, mais qui se donnent énormément de peine. Nous, patrons, sommes les seuls à pouvoir le faire.»

>>> www.projet-lift.ch



«C'est un entraînement... au travail»

Pierre Schmutz